

KÈSNO

REVUE MUNICIPALE DE CANALA • N°16 • Août 2012



LE MOT DE LA REDACTION

La fête de la mandarine, pour cette 11^{ème} édition 2012, aura été une véritable réussite. Près de 8 000 visiteurs se sont déplacés cette année sur Canala, et les exposants et autres professionnels d'agriculture ont bien profité de la fête sur 3 jours pour vendre leur production. C'est la preuve, une fois de plus, comme le défendent depuis plus de 10 ans les initiateurs de cette manifestation que c'est dans le travail et la solidarité que notre Commune trouvera son émancipation et son développement... et il s'agit d'abord d'être ensemble face aux multiples défis que nous devons relever dans ce monde moderne. Le premier c'est notamment celui de toute activité économique : la concurrence : il suffit de s'arrêter aujourd'hui auprès des marchés de bord de route à l'entrée de Nouméa pour acheter des « mandarines de Canala » qui proviennent de producteurs d'autres communes !! Cela prouve que le pari n'est pas gagné et qu'il nous faut poursuivre ensemble l'effort.

Un salut spécial de Kèchö à la chefferie et aux clans de Gélima qui découvriront au hasard de cette 11^{ème} édition de Kèchö des articles et des images sur le passé de la tribu...et en couverture le site des manifestations de la tribu.



Kècho n° 16 - Août 2012

Directeur de la publication : Gilbert Tuyenon, Maire de la commune de Canala
Rédaction : Aurélie Cornec

Ont collaboré à ce numéro : Louise Takamatsu et Philippe Fagot-Barraly
Crédit photos : Aurélie Cornec, Louise Takamatsu, Association Terraventure
Maquette, réalisation : B² infographie

Impression : Graphoprint
Mairie de Canala - 98813 Canala
kecho@mairie-canala.nc — www.mairie-canala.nc
Téléphone : 42.31.09 - Télécopie : 42.32.67

Le bulletin municipal de « kèchö » est tiré à 2 000 exemplaires et il est distribué gratuitement. Vous pouvez vous le procurer à la Mairie de Canala ou au GIE tourisme de la Province Nord au centre commercial « le Village » à Nouméa.

SOMMAIRE

Les infos municipales

Zoom sur le service des affaires générales.....	3
Le pôle technique de Nakéty	4-5

La commune en travaux

SAEML Canala - Les travaux de curage	6
L'ISD, vue d'ensemble et avancées.....	7
Le centre de secours et d'incendie	7

Ca s'est passé chez nous

Inauguration du temple de Méhoué	8
Ras le bol de la délinquance gratuite.....	9
La tribu de Mia fête le taro d'eau.....	9
Fête de la mandarine et des fruits 2012	10-11

Photo ancienne

Vue aérienne de la tribu de Gélima dans les années 1970	12-13
--	-------

Initiatives communales

Création d'une police de proximité.....	14
Canafloraly, les fleurs toujours à l'honneur	15
Le marché de Wakè Chaa à Kenu in.....	15

Les projets en cours

Le centre culturel provincial se concrétise.....	16
--	----

Jeunesse et sport

Le festival Karembeu, le foot, c'est l'école de la vie	17
--	----

Les gens d'ici

Bernadette Euribéari.....	18-19
---------------------------	-------

Notre patrimoine

La maison Laurie	20-23
------------------------	-------

Association

Fueduru « 4 banyans »	24
-----------------------------	----

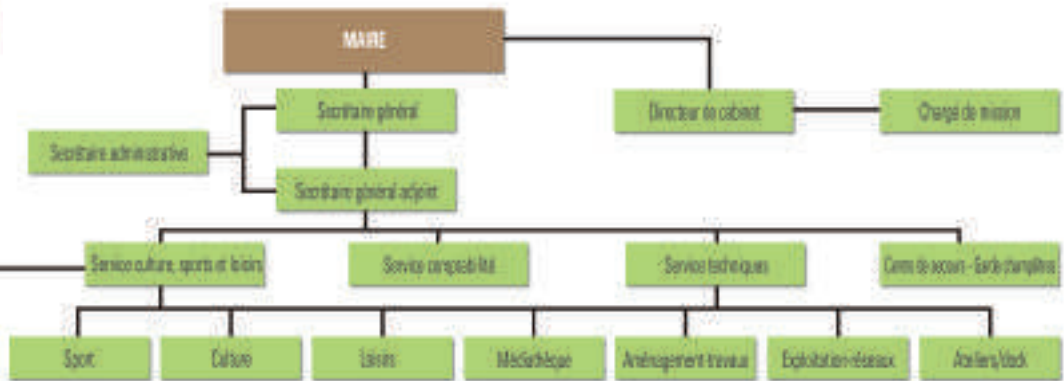
“Kèchö”, (magnagna)

C'est le nom en Xârâcùù — la langue kanak de la région de Canala - La Foa - Thio - Bouloupari - Sarraméa - Kouaoua — d'une liane que tout agriculteur connaît bien. Elle grandit dans les champs et est rarement consommée aujourd'hui. Très solide, les anciens la tressaient pour fabriquer des cordes. On raconte aussi que nouée, elle servait de calendrier. Ces liens végétaux sont utilisés pour attacher les ignames ou pour entourer les feuilles de bananiers fermant le bougna. Nom choisi pour le bulletin municipal de la commune, « Kèchö » symbolisera les liens solides et durables qu'il veut créer entre les hommes et les femmes de la commune et du Pays.

ZOOM SUR LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA MAIRIE



La commune de Canala s'enrichit de nouveaux services après les créations ces dernières années du service des sports et loisirs, une police municipale et un centre de secours et d'incendie seront opérationnels d'ici fin août 2012. Afin de mieux appréhender ce nouvel organigramme, Kèchö vous propose de découvrir ces services municipaux l'un après l'autre et les agents qui les animent.



SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES



AFFAIRES GÉNÉRALES

Sophie Malo

Sophie Malo Sophie gère, l'état civil : demandes et retraits de titres d'identité (carte national d'identité et passeport), duplicatas du permis de conduire, déclarations et retraits des actes de naissance, de mariage et de décès — le service national : recensement des jeunes pour le service militaire — les élections : inscription sur les listes électorales, radiations et préparation des élections. La commune de Canala compte 6 bureaux de vote, lesquels sont préparés (isoloirs, urnes, enveloppes, bulletins etc.) par le service des affaires générales. Sophie est également régisseur, c'est-à-dire qu'elle effectue les encaissements des recettes municipales. Depuis l'année dernière, le service des affaires générales est responsable de l'ensemble des 4 services de l'accueil de la mairie. Sophie doit notamment gérer le planning d'Honoré Cheinou, le coursier et celui d'Adrienne Choouan, la femme de service.



SOCIAL

Rosiella Kasovimoin

Il s'agit pour Rosiella d'accueillir et de renseigner les administrés pour les prestations CAFAT ainsi que les dossiers sociaux, comme les aides à l'habitat par exemple. La régie propose également aux administrés d'effectuer des photocopies et d'envoyer des fax.



ENSEIGNEMENT-FORMATION

Franciska Dathieux

Franciska est en charge du suivi d'un certain nombre de dossiers: transports scolaire, projets pédagogiques des écoles et collèges publics et privés, transport en bus hors Canala lorsque des classes partent en visites scolaires. Elle s'occupe également d'organiser des actions en faveur des jeunes, comme le « Carrefour des jeunes » par exemple. Ce service travaille en collaboration avec des organismes de formation ou des institutions comme la MIJ (Mission d'insertion des jeunes), le Greta, la province Nord etc.



ACCUEIL

Julianna Oirémoin

Julianna est, chargée de réceptionner les appels entrants au standard téléphonique et accueillir les administrés qui se présentent physiquement à la mairie. Elle oriente ensuite les personnes vers les services appropriés à leur demande. Julianna gère également le traitement du courrier et les prises de rendez-vous.

Horaires d'ouverture

L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 11h30 et de 12h30 à 15h45 (sauf le vendredi: fermeture à 14h30). Le service des affaires générales est ouvert uniquement le matin, l'après-midi étant consacrée aux passeports.



Projet -

LE PÔLE TECHNIQUE DE NAKÉTY

ORIGINE DU PROJET

Cette idée a pris naissance à l'époque de Raphaël Pidjot et des 2 chefs de Nakéty qui souhaitent répondre à une demande légitime des habitants de Nakéty. En effet, la circulation des poids lourds a une influence importante sur le cadre de vie. Ce flux de véhicules est source de risques routiers importants dans les tribus et le village. Il génère une nuisance sonore en particulier le matin. Par ailleurs, le passage de

ces véhicules lourds diminue considérablement la durée de vie des routes et à une forte incidence sur leurs coûts d'entretien.

Ce projet a pour objet de centraliser les poids lourds sur une même zone. Cela permettra d'avoir une meilleure gestion des flux, mais aussi d'assurer la surveillance et l'entretien des véhicules. Les retombées économiques devraient être essentiellement sur deux axes :

1 - Une mutualisation des moyens

permettrait d'offrir aux rouleurs des prestations de qualité avec une tarification très compétitive,

2 - L'opportunité pour des jeunes de la région de disposer d'emplois durables dans différents domaines. Le pôle technique a aussi pour objectif de permettre aux rouleurs de travailler dans le respect de la réglementation administrative (RC, assurance des véhicules, salarié, ...) et HSE (suivi médical des salariés, amiante, gestion des déchets, ...).

PRESENTATION DU POLE TECHNIQUE

Le cœur du pôle est l'atelier de maintenance dans lequel pourront être effectuées toutes les opérations de mécanique sur poids lourds. Il y sera adjoint un pôle de gestion administrative et une centrale d'achat. Pour répondre aux demandes réglementaires HSE, une zone dite « pôle sanitaires » permettra aux salariés de se doucher avant de rentrer chez eux et de nettoyer leurs

vêtements de travail. Sur le principe de « marche en avant », cela permettra de laisser toutes les salissures sur le site (graisse, amiante, ...) et de ne pas les ramener à leur domicile comme c'est le cas actuellement.

Une zone de restauration permettra de donner à chaque travailleur la possibilité de prendre un repas équilibré. Une zone d'hébergement permettra au personnel extérieur de

Nakéty de pouvoir se reposer sur le site et leur éviter des aller-retours journaliers (La Foa, Farino, Kouaoua). Une deuxième zone d'hébergement sera dédiée aux intermittents (qui devraient passer en 3 x 8 ou en deux quarts) pour répondre aux demandes de montée en production de minerai. Cette zone d'hébergement pourra aussi servir lorsque des formations seront organisées sur le site.

VIABILITE ECONOMIQUE DE L'ATELIER

Aucune structure équivalente n'existe dans la région. La plus proche est à Nouméa et, à moindre échelle, à Koné. A ce jour, plus d'une centaine de camions circule sur les sites miniers des 3 acteurs de la région. Une estimation d'une cinquantaine d'autres camions est en activité sur la commune. Dans un rayon de cent kilomètres (englobant Thio, La Foa, Kouaoua, Houai-

llou, ...), nous avons un potentiel de 200 camions supplémentaires en activité : activité liée à la mine, mais également au transport de marchandises.

En ne comptant que les rouleurs, la consommation de pneus serait de 1 500 pneus par an. Pour le carburant, une première estimation donne une consommation de près de 200 000 litres par mois. Cela jus-

tifie 2 bornes de distribution. On constate que l'on est dans des quantités très importantes justifiant une activité industrielle.

Le marché est sécurisé étant donné qu'aucun concurrent n'est en cours d'installation. Quant à la cale de halage, développée par Cotransmine auquel on associerait le Port Autonome, elle se justifie par l'absence de structure identique dans la région.

ACTIVITES CONNEXES

Durant la phase de construction du pôle, des activités hors maintenance seront nécessaires telles que les échafaudages, les opérations de soudure, la production de béton, ... et des activités de services telles que la logistique. Il serait dommage de ne pas pérenniser ces activités qui sont déjà déficientes.

AUTRES ACTIVITES POUVANT ETRE DEVELOPPEES SUR LE SITE

- Traitement des huiles usées pour recyclage
- Maintenance nautique
- Maintenance engins de mines
- Dépôt carburant





SAEML CANALA - Les travaux de curage

a SAEML Canala a réalisé, entre janvier et juillet dernier, des travaux de curage au niveau de tronçons de creeks et de rivières. En effet, la présence d'encombrants augmente le risque d'obstruction à l'écoulement de l'eau et par conséquent, le risque de débordement lors de fortes pluies. La commune est en charge d'identifier et de localiser précisément ces tronçons. L'intérêt principal de ces travaux de curage, complétés par un nettoyage manuel puis une revégétalisation des berges, consiste à réduire les risques d'inondations et permettre la sécurisation des habitations ainsi que des parcelles agricoles souvent à proximité des cours d'eau.



Les travaux de nettoyage des berges réalisés aux alentours du village :

- Fossé creek Pont Noir en rattachement du creek Féré et bras sortant dans la mangrove.
- Fossé se jetant dans le creek du Pont Noir.
- Rivière de Nonhoué, xwâ Sipöö, en aval de la RPN3 jusqu'à l'embouchure.
- Creek Xwâ Nêmêê, amont et aval de la RPN3.
- Creek Féré/Pont - St Rock/Cantine Centre Scolaire Catholique.



En quoi consistent les travaux de curage ?

Les travaux de curage consistent à racler le fond et les flans du lit d'un cours d'eau, sans modifier sa configuration initiale, afin de les débarrasser d'encombrants d'origine minérale (pierres, galets,...), anthropique (déchets issus de l'activité humaine) ou végétale (branches, feuillages,...) souvent déposés lors de crues et d'inondations et qui font obstacle à l'écoulement gravitaire de l'eau. Le curage se fait à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un godet à curer.

Les projets prévus pour fin 2012 et 2013

- Augmentation des surfaces dédiées au squash et à la pomme de terre
- Plantation d'ignames sur les parcelles mises à disposition par les GDPL.
- Plantation de pastèques en fin d'année.
- Production de semences de taro d'eau.
- Plantation de parcelles de manioc.
- Travaux de nettoyage des berges de creeks et de rivières dans les zones de Gélima, Nonhoué et Méhoué (2012-2013).



Prise de vue de la première préparation à la culture du squash, les différentes parcelles se situent à l'entrée du village de Canala et du côté de Nakéty

L'ISD DE CANALA - Vue d'ensemble et avancées



Après plusieurs mois d'interruption les travaux de construction de l'Installation de Stockage des Déchets ont repris ces dernières semaines. En effet afin de respecter au mieux la réglementation provinciale de l'environnement les études liées à cette installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ont du être approfondies et accompagnées d'une enquête d'utilité publique, réalisée début 2012. Aujourd'hui les travaux de la première cellule de stockage et des bassins de décantation sont en cours d'achèvement. Cette cellule sera entièrement tapissée d'une membrane synthétique étanche qui doit empêcher toute fuite dans le sol. L'ouverture de l'ISD est prévue pour cette fin d'année.



L'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE

Malgré de grosses difficultés, la première tranche des travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales est en voie d'achèvement. Ces travaux comprennent la sécurisation de l'accès à l'école publique primaire, via l'ouverture de la rue du Grand Chef KAKE, l'enfouissement des réseaux d'eaux, électriques et OPT ainsi que le dallage des trottoirs et le revêtement des rues.

LE CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE

La caserne du Centre de Secours et d'Incendie sera livrée en septembre. Cet outil indispensable aux actions de sécurité civile de la commune sera dirigé par un chef de corps appuyé par deux pompiers professionnels et une douzaine de pompiers volontaires.



LES TRAVAUX AU DOCK MUNICIPAL

Des importants travaux de terrassement ont été réalisés autour du dock municipal afin de rationaliser le stockage du matériel et la circulation des véhicules. Ces aménagements comprennent aussi l'accès à l'ancien dock qui sera loué à des entreprises de Canala.



LA COMMUNE EN TRAVAUX



GRANDE JOURNÉE POUR LE TEMPLE DE MÉHOÛÉ

Le temple de Méhoué a été entièrement réhabilité. Il a été inauguré en juin dernier, le même jour que la Maison polyvalente communale de la tribu. Les habitants de Canala sont venus en nombre célébrer l'évènement.

Construit dans les années 1960 sous l'impulsion de l'épouse du Docteur Carlos, le temple de Méhoué nécessitait de profonds travaux de réfection, et c'est sous l'impulsion du pasteur Charles Eaténé que le chantier a pu débuter à la fin 2010 avec le soutien financier des institutions (32,7 millions de francs CFP) et des fonds de l'Assemblée Nationale (5,9 millions) débloqués par le député Pierre Frogier et une contribution en nature de l'association Xwânô de 6,8 millions.

La Province Nord et la MIJ (Mission d'Insertion des Jeunes) ont participé au financement et à l'organisation d'un « chantier école » pour le bon déroulement de ces travaux. Le cabinet d'architectes MMW de Lifou, Marcel Méléme, a de son côté assuré le suivi hebdomadaire de ce chantier animé par John Souengkono, formateur de l'ETFPA.

En accord avec la paroisse, l'architecte a pu donner une orientation océanienne aux aménagements de ce temple : une coursive-véranda entoure désormais le bâtiment et apporte d'avantage d'abris et



de place aux fidèles. Par ailleurs, la toiture a été prolongée à son sommet, lui donnant une connotation bien plus locale. Les 12 stagiaires ainsi que leurs accompagnateurs étaient très fiers d'inaugurer le fruit de leur travail le vendredi 22 juin 2012 en présence des autorités coutumières et administratives communales et provinciales. Un repas a été servi par la

communauté de Méhoué à l'ombre de la nouvelle maison polyvalente communale inaugurée ce même jour et dont les travaux de construction et de réhabilitation ont été menés de main de maître, sous financement communal par l'équipe de la jeune entreprise de Bryan Béné. Le 22 juin restera ainsi une date importante pour la chefferie de Méhoué.



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS

RAS LE BOL DE LA DELINQUANCE GRATUITE

Après une marche de solidarité avec le personnel du dispensaire le 16 mai, une seconde marche de protestation suite aux vols et dégradations s'est déroulée le 24 juillet au centre du village. Las de ces incivilités gratuites envers des équipements publics ou privés les représentants des coutumiers, du personnel de la DPASS, de l'internat et des enseignants ont tenu une réunion le 16 mai dans la salle Eloi Machoro en présence de représentants de la mairie et de John Passa, sociologue, ainsi que Marcellin Tromae. Durant ces échanges chacun a pu exprimer ses sentiments face à cette délinquance afin d'apporter des solutions, mais surtout comprendre le comportement des coupables. Les intervenants ont souligné l'importance du rôle des parents, qui sont démissionnaires, ou sont simplement dépassés par l'évolution, sans avoir les réponses à leur propre questionnement.



Les interventions de John Passa et de Marcellin Tromae ont mis en lumière les problématiques de l'école face à la tradition kanak. Si cette journée de réflexion était enrichissante, il reste encore du travail à effectuer afin d'éviter que de tels événements ne se reproduisent.



LA TRIBU DE MIA FETE LE TARO D'EAU

La fête du taro d'eau a eu lieu les 9 et 10 juin dernier sur le site de la tribu de Mia. La tribu s'est beaucoup investie dans cette belle préparation. Hubert Tonchane a exprimé ses remerciements envers la Mairie qui œuvre toujours pour la réussite des journées organisées au sein des tribus, notamment en apportant le matériel nécessaire. Des associations sont venues agrémenter cette fête, L'ADCK (Agence de développement de la culture kanak) tenait également un stand d'informations. Les enfants n'ont pas été oubliés : un immense château les accueillait derrière les stands, les mamans étaient ainsi rassurées !

Les différents stands étaient très bien garnis, les affiches indiquaient les nombreuses variétés de taros d'eau, pas moins de 100 espèces : le taro d'eau bas, le taro de montagne, en variété, l'admiration...

Les brochettes n'ont pas démerité, des délicieuses sauces nous invitaient à ne pas se soucier de son régime ce jour-là !



Des fruits de mer crus pouvaient aussi être emportés. Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir ou redécouvrir d'autres variétés de taro d'eau !

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS



11ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MANDARINE



Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet dernier, Canala célébrait la 11^{ème} fête de la mandarine.

L'évènement a attiré entre 7 000 et 8 000 visiteurs. Retour sur ces trois jours festifs dont les retombées économiques pour la population sont toujours satisfaisantes.



Près d'une centaine d'exposants

Les milliers de visiteurs ont cette année encore pu découvrir ou redécouvrir le savoir-faire des habitants de Canala. Près d'une centaine de stands étaient présents lors de ces trois journées : 66 stands de fruits, produits vivriers, plantes vertes... 12 stands de brochettes - 12 stands de plats à emporter - quatre stands de restauration - deux stands de glaces pilées, gaufres, barbes à papa...

Un espace artisanat, vannerie, couture, sculpture... où différents ateliers étaient proposés.

Aux côtés de ces exposants, de nombreux professionnels ont égale-

ment fait découvrir au public différents produits à travers des démonstrations, expositions et ventes de produits: l'association Wakè Chaa, la Saeml de Canala, la Savonnerie d'Ouvéa, Arbofuits, l'Ogaf de Houaïlou, celle de Maré, Gapce et Vanille des Iles. Des invités de Maré, Pouébo ou encore Houaïlou ont également honoré de leur présence la Fête de la mandarine.

Des animations continues sur le site

Tout d'abord, le repas du vendredi a régalé les visiteurs et invités. A l'occasion de ce repas préparé avec le four traditionnel, 6 cochons ont été sacrifiés, soit un poids total de 505 kilos ! Les victuailles ont été parta-

gées par environ 400 personnes : des habitants de Canala mais aussi des visiteurs venus de l'extérieur pour profiter du repas et être présents dès l'ouverture de la manifestation. Ensuite, le samedi et le dimanche, de nombreuses animations se sont succédées sur la scène et l'espace danses: chorales, chants locaux, le Gospel de Nouméa. Par ailleurs, les troupes de danses ont ravi le public: danses kanak traditionnelles, polynésiennes, hip hop... Les groupes de musique ont également participé à l'animation avec des musiciens de Canala et d'autres communes.. Les visiteurs ont également pu participer à des ateliers de tressage et visiter des verges.



MANDARINE ET DES FRUITS 2012



Les enfants disposaient de leur propre espace d'animation. A la médiathèque, les plus jeunes ont ainsi pu profiter des activités de tressage, des ateliers divers mettant en scène les fruits (compositions, brochettes, plats...) ainsi que de l'espace informatique. A l'extérieur du site, les forains étaient débordés par l'affluence des enfants ! Les manèges gonflables en forme de château et de baleine, les auto tamponneuses et les vélos mis à leur disposition ont rencontré un grand succès.

Un site sécurisé

Outre la présence des gendarmes et des gardes-champêtres de Canala, la sécurité était assurée par deux clubs de sport. Le sport, d'ailleurs toujours bien présent sur la commune puisque le samedi matin, un match de football du championnat provincial a eu lieu sur le stade municipal !

Découvrir Canala

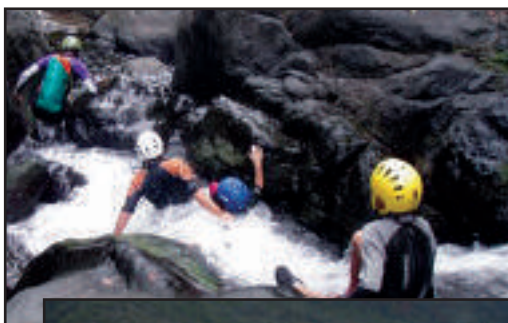
En dehors du site de la fête situé au cœur du village, les visiteurs ont pu découvrir Canala à travers différentes activités proposées : balades

pédestres, équestres ou en 4x4, tour de la baie de Canala ou de la mangrove en bateau, canoë-kayak, accrobranches... Au total, l'office de tourisme a compté environ 250 inscrits pour au moins une de ces activités. Enfin, pour profiter pleinement de leur weekend, les touristes avaient la possibilité de passer une ou deux nuits en tribu dans les gîtes et camping. 200 visiteurs ont ainsi dormi sur place.

Des retombées économiques satisfaisantes

A l'issue de ces trois journées de fête, 8 à 10 tonnes de mandarines et d'oranges ont été écoulées.

En prenant en considération les ventes sur le site, les marchés de bord de route et d'Emma ainsi que les activités et hébergements, la recette totale s'élève à environ 15 millions de francs CFP.



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS





PHOTO ANCIENNE



"Vue aérienne de la tribu de Gélima dans les années 1970"



PHOTO ANCIENNE

CREATION D'UNE POLICE DE PROXIMITE

Dès le mois d'octobre 2012, 4 gardes champêtres vont prendre leurs fonctions à Canala. La mairie met en effet en place une structure de sécurité, appelée « police municipale » afin de prendre une part plus active à la sécurisation des habitants.

La mise en place d'une police de proximité fait suite à de longues discussions sur les problèmes d'incivilité rencontrés à Canala. Quatre ateliers ont été organisés avec la DPASS, les parents d'élèves, les enseignants et les coutumiers. Ils ont permis de dresser un état des lieux et de mieux appréhender les causes de la délinquance. Le cannabis, la conduite sans permis ou encore une importante baisse de l'autorité coutumière et parentale font partie des raisons de ces actes d'incivilité.

Après plusieurs actions menées pour lutter contre la délinquance (création des centres de vacances, éclairage public au sein des tribus, mise en place des contrats éducatifs locaux...), la mairie a décidé d'instaurer une police de proximité.

« La proximité avant tout »

L'avantage de la mise en place de gardes champêtres est avant tout la proximité avec les populations. Quatre postes ont donc été créés, en référence aux quatre secteurs de la commune, avec un chef de section. Les gardes champêtres seront assermentés, ils seront donc habilités à



verbaliser en cas d'infraction. Ils devront veiller au respect des réglementations du pays et des arrêtés communaux (interdiction de consommation d'alcool, dépôt des ordures en bord de route etc...).

Suite à l'appel à candidatures lancé par la mairie, 4 personnes ont été retenues. De mai à septembre, elles ont suivi deux formations d'une durée de 2 mois chacune : l'une théorique au sein du SIGN (Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa) puis l'autre sur le terrain, à Dumbéa et au Mont-Dore.

« Réduire la délinquance dans la commune »

Hervé Maramin, Jean-Louis Meouainon, Maximilien Machoro et Kevin Dembo composent l'équipe de la future police de proximité. Âgés de 28 à 51 ans, ils partagent tous la même motivation : limiter la

délinquance au sein de leur commune.

« A travers notre rôle de garde champêtre, nous souhaitons avant tout réduire la délinquance dans la commune, nous sommes très motivés pour cela. Il s'agit de donner à Canala une meilleure image et de travailler sur la médiation entre les populations des tribus et la police ou la gendarmerie. L'objectif n'est pas de verbaliser mais de sensibiliser les jeunes. La prévention est l'élément le plus important pour réussir à sécuriser la commune » expliquent-ils.

Si les gardes champêtres ne régleront pas à eux seuls les problèmes de sécurité à Canala, ils représentent avant tout un partenariat à mettre en place avec les populations afin de faire respecter certaines règles de civisme.

Qu'est-ce qu'un garde champêtre ?

Le garde champêtre joue un rôle important au niveau social et communautaire. Sa proximité et son implication dans la vie locale en font un interlocuteur accessible et lui permettent de résoudre à l'amiable de nombreux litiges et conflits.

Quelques exemples de ses attributions

- police des campagnes, de la forêt, de la circulation routière
- police municipale (recherche et constatation par P.V. des contraventions)
- possibilité de relever les identités des délinquants et contrevenants
- police de la chasse (y compris la chasse maritime)
- circulation des véhicules à moteurs dans les espaces naturels
- code des débits de boissons
- nuisances sonores



Présentation des gardes lors du discours d'inauguration de la fête de la mandarine et des fruits



CANAFLORALY, *Les fleurs toujours à l'honneur*

L'Apépica, l'Association des pépiniéristes de Canala, organisait le 12 mai dernier la fête des fleurs « Canafloraly » et un vide-grenier. Sur le site de la pépinière municipale et de Wakè Chaa, pas moins de 200 personnes se sont donné rendez-vous pour acheter des plantes, profiter des concerts mais aussi pour le simple plaisir des yeux. L'animation était assurée par la Mairie et le Syndicat d'initiative : plusieurs musiciens et groupes étaient présents, dont les Vanuatais de l'Université.

15 stands étaient installés : exposition et vente de plantes et de fleurs ainsi que les incontournables stands de restauration et de brochettes. Pour la première fois cette année, un vide grenier était organisé simultanément.

La journée s'est clôturée par la remise des prix du concours : celle de la plus



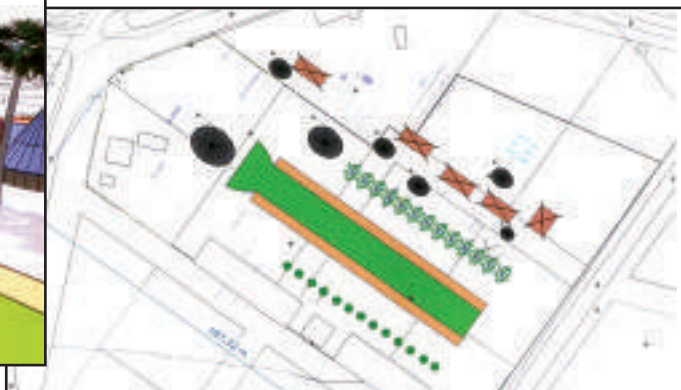
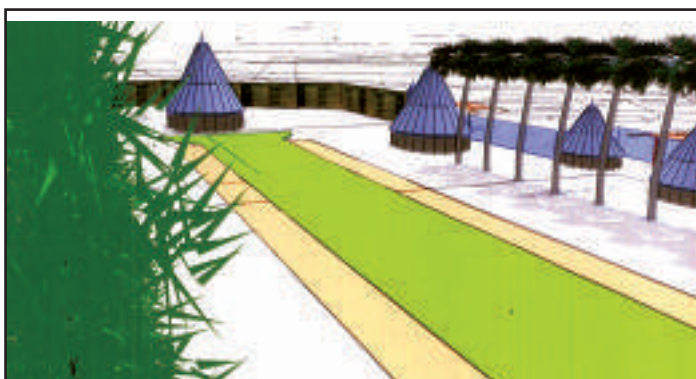
belle plante et celle du plus beau stand. mai 2013 pour le neuzième anniversaire Les vainqueurs se sont vu offrir du matériel de jardinage. Rendez-vous en promesses !

LE MARCHÉ DE WAKE CHAA A KENU IN



Le stand de l'association Wakè Chaa proposait différents produits de Canala au centre commercial de Kenu In (Carrefour Dumbéa) le 23 juin dernier, entre 7h et 12h. Les divers fruits et légumes -ananas, avocats, bananes, ignames...- et les plantes ont attiré de nombreux acheteurs. Mais le produit phare a bien sûr été les premières mandarines qui ont rencontré un vif succès.

ETAT D'AVANCEMENT DU CENTRE CULTUREL PROVINCIAL DE CANALA



La mairie de Canala a toujours soutenu la création d'un centre culturel sur la commune. Structure provinciale, ce futur centre aura notamment pour objet la valorisation des savoirs traditionnels de la commune.

Cet établissement public, au même titre que les équipements des tribus, les plateaux sportifs ou encore la salle polyvalente, doit permettre aux populations des tribus de se doter de moyens de valorisation des potentiels de la commune. Pour cela, le service culturel de la province Nord ont missionné Patrice Godin, anthropologue, afin de mener une enquête qui aidera à définir le projet scientifique et culturel (PSC) du futur centre. La conduite du PSC permet ainsi de mettre en avant les différents domaines du patrimoine culturel de Canala et des traditions kanak. Cette démarche nous révèle que certaines traditions sont encore bien vivantes aujourd'hui. Le PSC a pour

principal objectif d'identifier et de valoriser des savoirs-faire, mais surtout de les transmettre aux générations futures. Habituellement, les enquêtes se déroulent sur plusieurs semaines voire plusieurs mois auprès de différentes catégories de personnes issues du monde culturel, associatif et politique.

Une semaine d'enquête à Méhoué

Exceptionnellement, le travail d'enquête s'est déroulé sur une semaine à la tribu de Méhoué. Les personnes pressenties au sujet de l'enquête pour donner leur opinion, ou délivrer leurs savoirs de la tradition kanak, étaient invitées à participer au sémi-

naire. Ce travail d'enquête s'est déroulé du 2 avril au 6 avril dernier sur le site Xwânô de Méhoué. Une vingtaine d'habitants de Canala y ont participé. A l'issue de cette enquête, un document d'une trentaine de pages a été rédigé, sur lequel sont mentionnés les souhaits, les thématiques de la tradition kanak ainsi que l'approche scientifique du futur centre culturel.

Ce document sera remis au service culturel de la province Nord qui à son tour affinera les contours du projet afin que le centre s'inspire au mieux des traditions culturelles de Canala et de sa région.

Le futur centre culturel devra également devenir un outil de transmission et de sauvegarde des savoirs traditionnels.



LE FESTIVAL KAREMBEU « Le foot, c'est l'école de la vie »

Le Festival Karembou a débuté le 17 mars dernier et rencontre un vif succès auprès des nombreux clubs participants. Ce championnat de football a notamment pour objectif d'inculquer les valeurs de respect et de partage aux jeunes, comme nous l'explique Jean-Paul Salvatore, président du Comité provincial sud de football.

« Lorsque j'ai pris mes fonctions de président le 1^{er} mai 2011, j'ai commencé par dresser un état des lieux en province Sud. Avec le Comité Directeur, nous avons tout de suite eu pour objectif de faire jouer les jeunes le plus possible, et ceci dans des conditions de sécurité et de jeu qui leur donne envie de s'investir dans ce sport » résume Jean-Paul. Ainsi est né le projet du Festival Karembou. Le championnat se déroule sur les quatre terrains du stade Pentecost de Nouméa, ainsi que sur le parking de la salle omnisports adjacente. Jusqu'au mois de décembre, 636 participants au total -sans compter les remplaçants- participeront aux matchs organisés lors des 18 journées de compétition. Parmi eux, 46 équipes de 12 à 19 ans et 32 équipes de « petits », de 8 ans et 10 ans. Lors de chaque rencontre, 1 club ne joue pas mais gère l'organisation: sécurité, mise en place, distribution de flyer etc. « *Tous les clubs jouent le jeu !* » s'enthousiasme Jean-Paul Salvatore.

Aider les clubs à se structurer

L'un des objectifs majeurs du festival est d'offrir aux jeunes des conditions idéales de jeu et donner aux plus petits clubs les moyens humains nécessaires. « *Il s'agit d'aider les clubs à se structurer, c'est ainsi que l'on pourra développer le football calédonien, grâce à l'entraide* » résume Jean-Paul. Ce championnat sera également très utile pour les sélectionneurs. « *Mais pour un club, le plus important n'est pas le résultat mais son activité et son sérieux* ». Par ailleurs, chaque club est largement impliqué dans l'arbitrage, qui représente un débouché très intéressant pour les fondus de ballon rond.



M. Jean-Paul Salvatore, Président du comité provincial Sud



Le Festival Karembou tend ainsi à valoriser le football en amenant un maximum de jeunes sur et autour des terrains. « *Le foot, c'est l'école de la vie* » résume le grand ordonnateur du championnat. « *On y apprend les règles de la vie en société, on apprend aussi à partager, à souffrir et à perdre* ».

Deux journées festives à Canala

Le Festival Karembou est destiné aux clubs de la province Sud, mais une équipe de Canala y participe. Deux journées festives sont d'ailleurs organisées les 27 et 3 novembre, à Canala. « *Les vainqueurs du championnat se rendront à Canala afin de jouer des matchs amicaux. Les petits seront aussi de la partie. Il faut en effet relancer le football dans cette commune, ces 2 journées seront l'occasion de remettre ce sport en avant* » conclut Jean-Paul.

Ce festival à but éducatif promeut ainsi les valeurs de respect, de civisme et d'acceptation des règles du football. Il pourrait également permettre de repérer un futur champion du monde !

Le Festival Karembou en bref

Il s'agit d'un championnat de football qui se déroule sur les quatre terrains du stade Pentecost, ainsi que sur des terrains adjacents. Plus de 600 jeunes de 12 à 19 ans représentent les clubs participants, sans compter les 1 000 participants des « petits ». Environ 100 matchs ont lieu chaque jour.

« Bienvenue chez Bernadette »



LES GENS D'ICI

Bernadette Euribeari est hortultrice au sein de la tribu d'Emma. Si elle a d'abord débuté cette activité par nécessité, elle s'est rapidement passionnée pour la culture de plantes et de fleurs. Après quelques années d'expérience, elle intègre le réseau « Bienvenue à la ferme », gage de la qualité de ses prestations.

« J'ai débuté lors du marché de Farino, dans les années 1990. Je vendais alors essentiellement des produits vivriers » se souvient Bernadette. Elle entreprend ensuite la culture de fleurs, son activité princi-

pale aujourd'hui, ainsi que la création de vannerie, *« réalisée avec du jonc »*, précise-t-elle. Bernadette décide de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat en 2002, année où elle s'inscrit au registre des patentes. *« Lorsque mes enfants ont commencé les études, j'ai souhaité développer une activité professionnelle afin d'aider mon mari à financer l'école pour nos 4 enfants »*. Mais Bernadette va rapidement se passionner pour cette nouvelle activité, qui deviendra bien plus qu'une simple source de revenu. *« J'adore les fleurs ! Ce métier est devenu une véritable*

vocation » assure-t-elle. Elle vend diverses plantes d'ornement : palmiers, anthuriums, plans de sapin, de kaori... ainsi que quelques arbres fruitiers locaux comme le corosol, le mandarinier ou l'avocatier. Par ailleurs, sa formation de fleuriste lui permet de proposer de belles compositions florales. En tant que travailleur indépendant, elle organise son quotidien en fonction des besoins.

Elle consacre en général une demi-journée à ses fleurs, puis le reste du temps au ménage et aux champs, pour la culture de l'igname ou de la mandarine.





« Qu'est ce que le réseau bienvenue à la ferme »

Créé en 2000 par la Chambre d'agriculture, le réseau regroupe 43 exploitations et propose 13 formules d'accueil à la ferme répartis en 3 prestations : Hébergement, Gastronomie et Découverte/Loisir. Les engagements des agriculteurs du réseau sont :

Un accueil personnalisé

Les adhérents du réseau s'attachent à offrir à leurs hôtes un accueil personnalisé et professionnel, en privilégiant un tourisme d'échange et de proximité.

Au service de notre patrimoine

Ambassadeurs d'une agriculture durable et responsable, enracinée dans le territoire, la préservation du patrimoine agricole et rural est une priorité pour les agriculteurs du réseau.

Une exigence de qualité

La satisfaction de la clientèle passe par une exigence constante de qualité : qualité des prestations d'accueil et de service, environnement soigné, pour garantir le bien-être des visiteurs.

Un cadre authentique

Les fermes du réseau s'inscrivent généralement dans un cadre architectural traditionnel et authentique, riche d'histoire, de traditions rurales et de savoir-faire architectural dans un environnement naturel et préservé.

Une découverte passionnante

Fiers de leur métier et des produits de leur ferme élaborés avec le plus grand soin, les agriculteurs auront à cœur de transmettre leur passion et de proposer la visite de leur exploitation avec transparence sur les pratiques agricoles.

« Faire partie du réseau bienvenue à la ferme et une belle opportunité »

Au fil des années, Bernadette se professionnalise et en 2007, elle intègre le réseau « Bienvenue à la ferme » (lire aussi notre encadré). C'est son inscription à la Chambre d'agriculture qui lui a permis d'entrer en contact avec le réseau. « *Je suis la première kanak pépiniériste à faire partie du réseau Bienvenue à la ferme* » précise Bernadette. Selon elle, l'intérêt principal d'intégrer ce réseau est d'établir des

contacts avec ses homologues horticulteurs mais aussi avec des professionnels d'autres secteurs d'activité.

« Continuer à évoluer »

Bernadette, perfectionniste, souhaite continuer à améliorer son travail, notamment en développant des techniques de culture favorables à la protection de l'environnement.

Elle souhaite également renforcer sa présence au sein du réseau Bienvenue à la ferme et « *aimerait bien que d'autres personnes de Canala en fassent partie...* ».

Où retrouver Bernadette ?

Outre chez elle à la tribu d'Emma, où des visites sont proposées, Bernadette vend ses produits (plantes et vannerie) lors de différents marchés :

- le marché de Farino, le deuxième dimanche de chaque mois
- les marchés organisés par le réseau Bienvenue à la ferme,
- les foires : Boulouparis, Koumac, Thio,
- le salon de l'horticulture de la province Nord, qui a lieu à Pouembout.





Emplacement des terres cédées à Louis Pion et François Albaret en 1858

L'établissement agricole et commercial que fondent conjointement Louis Pion et François Albaret le 25 novembre 1864 à Napoléonville, moteur de tous leurs investissements et symbole de leur ascension sociale, est dissout le 17 mars 1871. (Lire l'article de France Girard « La Maison Mayet - Une histoire... », paru dans le Kècho N°15, avril 2012)

Louis et François sont arrivés en terre Kanala en 1858. Grâce au lopin de terre que leur ont immédiatement cédé les Alikis, Kai et Nondo, aux 118 hectares que leur a ajoutés en 1860 le Grand Chef Gélima à Paraoué, et au concours des hommes de la tribu, ils se sont imposés en tant qu'agriculteurs.

Sur ces terres ils ont construit leur toute première unité d'habitation, une ferme en moellons de pierre, archétype de l'habitat vernaculaire du XIX^{ème} siècle en métropole, au petit volume bâti sur une base rectangulaire recevant une toiture à 2 pentes couverte à l'origine en tuiles de bois. A ce volume initial ils ont ajouté une extension servant d'appentis. Et naturellement ils ont confectionné une magistrale cheminée, symbole s'il en est de l'habitat

La station

Tradition

Louis Pion et François Albaret sont arrivés en terre Kanala en 1858 et leur ont immédiatement cédé les Alikis, Kai et Nondo, aux 118 hectares que leur a ajoutés en 1860 le Grand Chef Gélima à Paraoué, et au concours des hommes de la tribu, ils se sont imposés en tant qu'agriculteurs.

rural métropolitain à cette époque, dont le conduit s'adosse au mur pignon, le sol du rez-de-chaussée étant dallé de pierres plates posées en opus incertum.

Cette maison est bien vite connue sous le nom de « Ferme Pion ». C'est d'ailleurs ainsi qu'elle figure sur le plan ci-dessus. A proximité de cette première unité habitable ils en construisent une seconde, afin de préserver leur intimité.

En 1864, des journalistes en visite en région Kanala louent leurs « essais de culture les plus variés et les plus fructueux » qui s'étaient autour de la propriété.

En 1865, le neveu de Louis Pion, Charles Laurie, arrive à son tour en Nouvelle-Calédonie. Il a 23 ans, est de nationalité anglaise par son père Charles Moses que sa mère Maria Louisa Pion, sœur de Louis a épousé autrefois, mais qui est décédée.

En 1861 François Albaret de son côté a épousé à Napoléonville la sœur aînée de Louis, Francesca, et est ainsi devenu l'oncle par alliance de Charles.

Louis Pion, François Albaret, Charles Laurie, liés par la filiation le sont désormais aussi par le travail, Charles étant sur le champ happé par les activités de ses oncles. C'est un garçon intelligent et besogneux. Il suit l'exemple de ses parents expatriés, car il a parfaitement compris que le dévelop-

pement économique agricole est en plein essor en Nouvelle-Calédonie et qu'il peut à son tour donner un sens à sa vie.

Le 11 février 1868 il épouse Mary Ann Hodgson. Elle est australienne, issue d'un milieu de négociants en matériaux. De cette union naissent un fils et deux filles.

Lorsque la société Pion et Albaret est dissoute en 1871 et que Louis



Maison d'habitation de Louis Pion et François Albaret devenue cuisine du temps de Charles Laurie



ire Laurie

trimoine

1858. Grâce au lopin de terre que
18 hectares que leur a ajoutés en
nmes de la tribu, ils se sont

Article et photos de France Girard, juillet 2012



La propriété de Charles Laurie à Paraoué

et François tirent au sort par accord mutuel le partage de leurs biens, le lot n°1 regroupé autour de la maison de Napoléonville, dite aujourd'hui « Maison Mayet » échoit à François, le lot n°2 regroupé autour de la ferme Pion, dite aujourd'hui « Station Laurie » échoit à Louis.

Cette dissolution entraîne le départ définitif de Louis qui vend à Charles sous forme de rente viagère ce qui lui est revenu. Ce dernier se retrouve donc à la tête de 98 hectares déjà mis en valeur et dont les revenus lui permettent de contracter suffisamment d'emprunts pour acquérir du domaine d'autres terres attenantes à sa propriété.

En 1876, il détient 258 hectares d'un seul tenant à Paraoué, qui passent à 363 en 1877 et à environ 500 en

1880. Il emploie des dizaines de manœuvres recrutés essentiellement aux Nouvelles-Hébrides et aux Bélep. Avec eux, il exploite le riz, le maïs, l'ananas et il développe une extraordinaire plantation de 80 000 pieds de café qui lui vaut le 16 mai 1882, la visite d'une Commission Spéciale désignée par la Direction de l'Intérieur. Il est sollicité pour donner son avis sur les emplacements les plus stratégiques «... le café pousse mieux dans les forêts en pente, qu'en pente sans forêts... », ainsi que sur les soins à apporter à la caféière : «... enlever la petite brousse pour que les arbres puissent pleinement profiter de la sève, ce qui permet aux caféiers de remplacer ce fouillis et de conserver les forêts...»

Très vite sa réputation de colon planteur est reconnue dans toute la colonie. Car à ses prouesses agricoles et horticoles s'ajoutent celles d'éleveur avec un cheptel faramineux. Homme d'affaires ingénieux, sachant s'entourer des compétences techniques de l'époque, il profite des trésors naturels fabuleux que renferme sa propriété, rivière, ruisseaux, collines, montagnes, pour innover les plus spectaculaires et les plus modernes installations, séchoirs à

café, moulin, roue hydraulique, conduites d'eau, forge, four, abattoir, etc... Et naturellement il modifie considérablement la maison de Paraoué dans laquelle est installée sa famille en lui conférant les caractéristiques d'une maison de maître.

Toutefois cette demeure n'est jamais que celle qu'occupait Louis Pion mais qui ne comprenait à l'époque qu'un rez-de-chaussée, et qui était sensiblement identique à la première qu'il avait construite avec François Albaret, devenue la cuisine de Charles.

Dans les années qui suivent il ne cesse de l'embellir en la dotant de l'aspect cossu des maisons coloniales et en l'agrandissant d'un étage. Sa réussite à Paraoué l'incite dès 1881 à faire de même à Thio où il se constitue un patrimoine foncier de 1 678 hectares qu'il exploite à l'identique et qui lui permet de s'auto-suffire pour alimenter en viande, poisson, fruits et légumes les restaurants qu'il vient d'ouvrir.

Il s'étend encore à Dogny près de La Foa où il augmente propriétés et cheptels. Comme tout lui réussit, son épouse et ses enfants jouissent des fruits de son travail dans la plus grande insouciance. Mais le 1^{er} septembre 1890, alors qu'il monte un jeune cheval fougueux et pas encore vraiment dressé, la bête prend peur et le désarçonne. Sa tête heurte le sol, le coup est fatal. Il a 48 ans et ne s'en remettra pas.





Hommes, femmes, enfants, tous sont à la tâche, à aérer les graines de café, à les transporter, à les trier, à les ensacher...



Sa famille, terrassée, est dans l'incapacité de continuer ses activités. Sa femme Mary Ann et son fils Alfred Allen âgé de 20 ans, étant restés tous deux de tout temps en dehors de ses affaires, ses filles encore adolescentes, aucun de ses proches n'est à même de lui succéder. Mary Ann fait alors appel à ses frères, William et Edward Hodgson, installés à Canala, mariés et pères de famille, cultivateurs certes, mais pas vraiment hommes d'affaires. Ils tentent tant bien que mal pendant deux, trois ans de gérer la répartition des tâches des employés, mais la confusion est grande, les rendements malmenés, les créances négligées.

Paul Millet, le gendre de François Albaret propose son aide, mais ne fait qu'aggraver la situation. Ses propres affaires sont elles-mêmes au bord de la faillite, pourtant menées si rondement par son beau-père. Son incompétence en matière financière est telle qu'elle précipite la banqueroute des Laurie, débiteurs acculés.



Vestige de l'époque



Tombe de Charles Laurie

Tous les biens de Charles sont mis en adjudication le 2 avril 1896. Les enchères proposées par le repreneur André Jouve et Cie sont si basses qu'elles ne couvrent même pas le montant des créances. Mary Ann et ses enfants, ruinés, anéantis, quittent définitivement la colonie et rejoignent l'Australie. Ils laissent derrière la tombe de leur mari et père qui marque à tout jamais le passage de cet homme illustre sur la propriété de Paraoué, dite « Station Laurie ».

Assez curieusement, la société André Jouve à son tour en difficulté est mise en liquidation et la propriété, dont les bâtiments n'ont pas été transformés, est vendue pour la seconde fois aux enchères le 25 janvier 1909 à la Société Ouaco, qui a bâti sa réputation sur l'élevage. Victime des conséquences du krach de 1929 et du violent cyclone de

1932, la société n'a pas les moyens de remettre en état les bâtiments très fortement endommagés. La propriété à nouveau à la vente est rachetée le 29 octobre 1932 par Henriette David qui fait rénover la maison de maître en lui conservant son aspect originel mais en utilisant le béton, matériau-phare de l'époque.



Par donation entre vifs en date du 29 septembre 1975, Henriette David lègue à son fils Sylvain Bouteiller le domaine de Paraoué. Treize ans plus tard, suite aux événements, la propriété fait l'objet d'une redistribution des terres et est actuellement occupée par la tribu. Ainsi s'achève à ce jour l'étonnante l'histoire de la « Station Laurie », emblème du développement économique agricole de Canala.

La maison Laurie de nos jours, propriété actuelle de la tribu de Gélîma

L'association

FUEDURU

L'association Fueduru (4 banians) surnom donné à la tribu de Gélima, a rénové son site de fête au sein de la tribu. Les cases et farés ont été refaits et décorés avec goût, dont les murs de belles fresques de même que la salle attenante aux petits farés, où s'asseoir sera un plaisir.

Le site n'est pas encore ouvert, l'association nouvellement créée donnera le feu vert le temps voulu, nous confie le Président, M. Pierre Gélima.

